

LE BLEUET EN CORYMBE AU QUÉBEC ET LA SANTÉ FINANCIÈRE DES ENTREPRISES

La culture des arbustes de bleuets en corymbe, qui peuvent atteindre près de 1,8 mètre de hauteur, s'apparente davantage à celle d'un verger. Avec ses fruits de trois à cinq fois plus gros que ceux du bleuets sauvage, le bleuets en corymbe, aussi appelé bleuets géant, est cultivé dans plusieurs régions du Québec, particulièrement en Montérégie, en Mauricie, en Chaudière-Appalaches, en Estrie, dans la Capitale-Nationale, dans Lanaudière et dans les Laurentides. Le bleuets nain, quant à lui, est récolté essentiellement dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord. Le Québec constitue d'ailleurs la limite nordique pour la culture du bleuets en corymbe; il s'agit de sa principale contrainte. Malgré cela, le nombre d'entreprises de bleuets en corymbe a augmenté de 2017 à 2021 et, sur le plan de la santé financière, celles-ci tirent bien leur épingle du jeu.

LE QUART DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES EN MONTRÉGIE

La Colombie-Britannique produit la très grande majorité des bleuets en corymbe du Canada (96 % en 2021). Le reste est cultivé surtout au Québec, en Nouvelle-Écosse et en Ontario.

Tableau 1 : Volume de bleuets produits pour les principales provinces productrices du Canada en 2021 (en tonnes métriques)

	Bleuets frais*	Bleuets en corymbe	
Canada	142 779	71 645	
Colombie-Britannique	68 607	68 607	95,8 %
Québec	17 252	1 109	1,5 %
Nouvelle-Écosse	22 480	964	1,3 %
Ontario	826	729	1,0 %
Nouveau-Brunswick	24 636	159	0,2 %

* Bleuets frais : total des bleuets nains et des bleuets en corymbe.

Source : Statistique Canada, Tableau 32-10-0364-01 « Superficie, production et valeur à la ferme des fruits commercialisés »; calcul du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

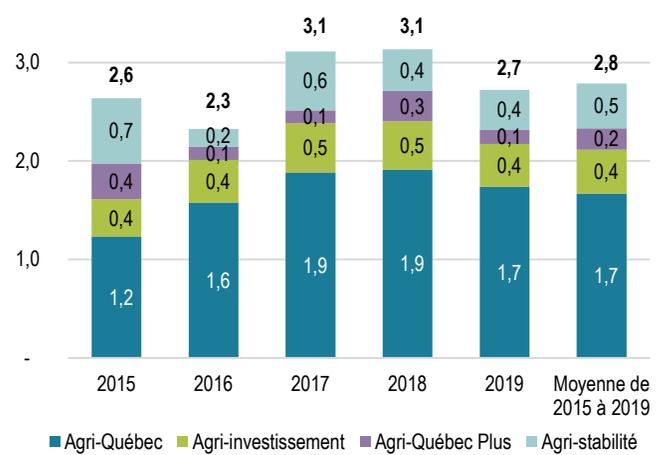
Au Québec, les bleuetières ont produit en moyenne 1 053 tonnes métriques de bleuets en corymbe pour la période de 2017 à 2021, c'est-à-dire 1,4 % de l'ensemble des bleuets en corymbe frais produits annuellement au Canada.

En 2021, plus de la moitié des exploitations québécoises de bleuets en corymbe se trouvaient principalement en Montérégie (27 %), en Chaudière-Appalaches (19 %) et en Estrie (10 %).

DES VERSEMENTS DE 13,9 MILLIONS DE DOLLARS SUR 5 ANS

Les entreprises de bleuets ont accès à différents programmes d'aide financière. Par le biais des programmes Agri¹, le gouvernement du Québec a versé 13,9 millions de dollars aux producteurs de bleuets en corymbe entre 2015 et 2019, soit 2,8 millions de dollars en moyenne par année.

Figure 1 : Versements des programmes Agri aux entreprises de bleuets en corymbe, de 2015 à 2019 (en millions de dollars)

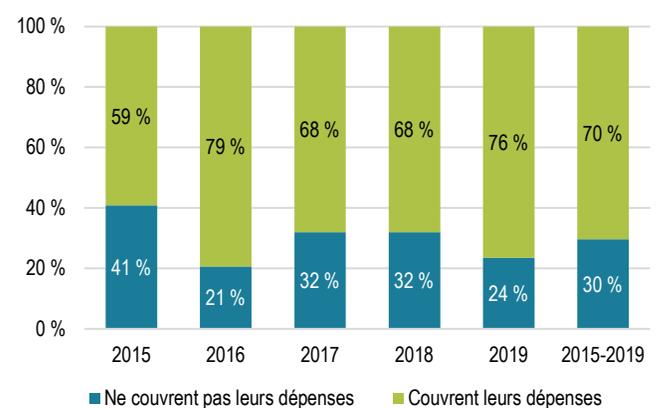


Source : Base de données Agri-stabilité, FADQ; compilation du MAPAQ.

LA MAJORITÉ (70 %) DES ENTREPRISES SONT RENTABLES

Les fermes de bleuets en corymbe adhérentes au programme Agri-stabilité ont amélioré leur rentabilité entre 2015 et 2019. En 2015, elles étaient plus de la moitié à couvrir leurs dépenses. De 2016 à 2019, la proportion d'entreprises rentables s'élevait à plus des deux tiers.

Figure 2 : Proportion d'entreprises de bleuets en corymbe qui couvrent leurs dépenses, de 2015 à 2019



Source : Base de données Agri-stabilité, FADQ; compilation du MAPAQ.

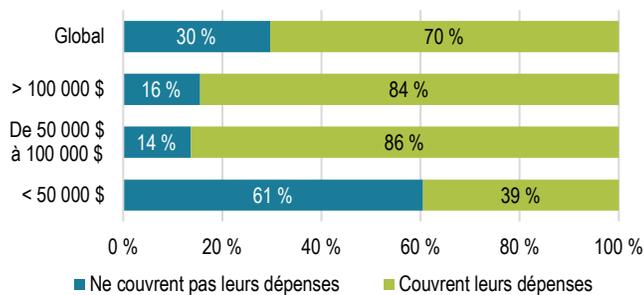
¹ Agri-stabilité et Agri-investissement, tous deux sous le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture, ainsi qu'Agri-Québec et Agri-Québec Plus qui sont des programmes québécois.

RENTABILITÉ ATTEINTE POUR 85 % DES ENTREPRISES GÉNÉRANT PLUS DE 50 000 \$ DE REVENU AGRICOLE BRUT

Pour la période de 2015 à 2019, le tiers des entreprises de bleuets en corymbe ont réalisé un revenu brut annuel inférieur à 50 000 \$. Cependant, près de la moitié des entreprises produisant ces bleuets ont réalisé un revenu brut annuel supérieur à 100 000 \$, et parmi celles-ci, plus de la moitié ont généré plus de 250 000 \$ par année.

La rentabilité était toutefois au rendez-vous pour la majorité des fermes productrices de bleuets en corymbe qui ont généré un revenu brut supérieur à 50 000 \$.

Figure 3 : Répartition des entreprises de bleuets en corymbe par catégorie de revenus bruts selon le niveau de rentabilité, moyenne de 2015-2019

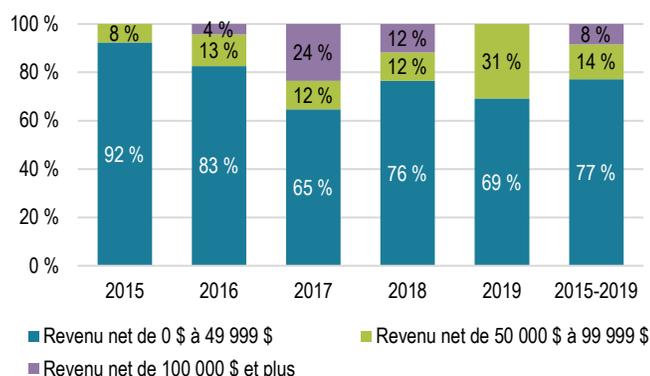


Source : Base de données Agri-stabilité, FADQ; compilation du MAPAQ.

UN REVENU NET ANNUEL INFÉRIEUR À 100 000 \$

Une fois les dépenses et les salaires déduits, peu d'entreprises génèrent un revenu net annuel supérieur à 100 000 \$. En fait, pour la période de 2015 à 2019, 77 % des exploitations qui couvrent leurs dépenses ont réalisé moins de 50 000 \$ en revenu net.

Figure 4 : Répartition des entreprises rentables de bleuets en corymbe par catégorie de revenus nets, 2015-2019



Source : Base de données Agri-stabilité, FADQ; compilation du MAPAQ.

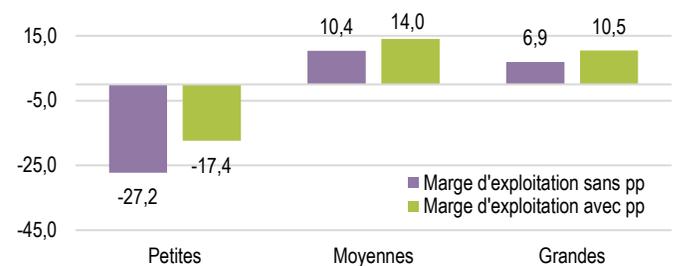
DE BONS RÉSULTATS FINANCIERS

Globalement, les entreprises de bleuets en corymbe sont en bonne santé financière. Toujours pour la période de 2015 à 2019, les entreprises de moyenne et de grande taille² génèrent des marges d'exploitation positives avant les paiements de programmes³.

² Petite taille = 33 % des entreprises avec le revenu brut le plus faible. Moyenne taille = 33 % des entreprises suivantes dans l'échantillon. Grande taille = 33 % des entreprises avec le revenu brut le plus élevé.

³ Regroupe les sommes reçues de tous les programmes auxquels les producteurs de bleuets pourraient avoir droit (Agri, ASREC, remboursement des taxes foncières, subvention à l'établissement, etc.).

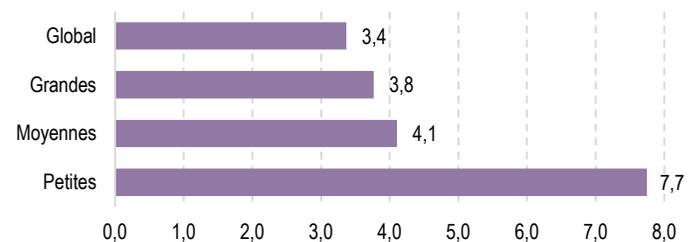
Figure 5 : Marge d'exploitation (en %) avec et sans paiements de programmes (pp) pour les entreprises de bleuets en corymbe selon la taille, moyenne de 2015-2019



Source : Base de données Agri-stabilité, FADQ; compilation du MAPAQ.

Pour la période étudiée, les paiements de programme comptaient pour moins de 5 % des revenus des moyennes et grandes entreprises de bleuets en corymbe. Ce sont les entreprises de petite taille qui comptaient le plus d'aide financière de l'État dans leur revenu brut, soit deux fois plus que les grandes entreprises.

Figure 6 : Part des paiements de programme (en %) dans les revenus bruts pour les entreprises de bleuets en corymbe selon la taille, de 2015 à 2019

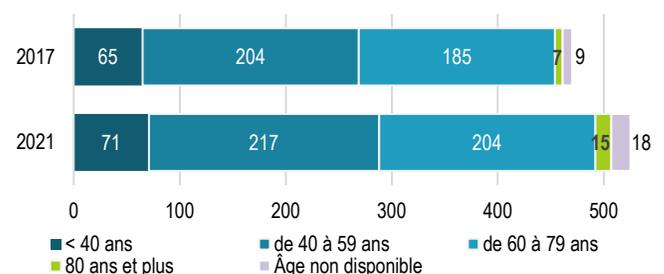


Source : Base de données Agri-stabilité, FADQ; compilation du MAPAQ.

L'AVENIR DU BLEUET EN CORYMBE ASSURÉ

Au cours des cinq dernières années, le nombre d'entreprises de bleuets en corymbe a augmenté de 12 %. Quant à la proportion d'entreprises de la relève⁴, elle se maintient. En effet, 14 % des exploitations étaient dirigées par un exploitant de moins de 40 ans, tant en 2017 qu'en 2021.

Figure 7 : Répartition des exploitations de bleuets en corymbe selon l'âge du propriétaire principal, en 2017 et en 2021



Source : Fiche d'enregistrement du MAPAQ.

Le revenu moyen généré par les entreprises exploitées par la relève a augmenté de 71 % (de 137 774 \$ à 235 449 \$) au cours de la période analysée. C'est une hausse semblable à celle des autres catégories d'âge, à l'exception des entreprises dont l'exploitant est âgé de 40 à 60 ans, pour lesquelles le revenu moyen a augmenté de 9 %.



⁴ La relève agricole dans les statistiques présentées dans ce numéro de BioClips est constituée d'entrepreneurs qui ont moins de 40 ans et qui possèdent au moins 20 % des parts de l'exploitation.